

Philippe LACOSTE

Canevas d'intervention à l'Ambassade d'Autriche
(17 novembre 2022)

Quelles coopérations internationales en faveur du développement durable et de la transition écologique dans un monde en crise ?

Le moment paraît bien choisi pour poser cette question au moment où 4 tendances contradictoires sous tendent le champ de la coopération internationale en matière de développement durable :

- . accroissement des tensions entre grandes puissances qui ne favorisent pas la coopération;
- . questionnement sur le déploiement d'une économie bas-carbone alors que les impératifs sécuritaires priment;
- . poursuite des négociations internationales en matière de protection de l'Environnement mais sans grands résultats tangibles;
- . manque de confiance entre les pays du Sud et les pays occidentaux sur les moyens financiers pour favoriser une possible convergence économique.

1ère tendance: des relations entre grandes puissances en dehors du droit international.

Alors que la rivalité économique entre la Chine et les Etats-Unis semblait structurer le champ des relations internationales, **l'invasion russe de l'Ukraine remet en cause les règles internationales fondamentales en vigueur**. Au moment où la coopération semble indispensable pour une relance organisée de sortie de crise post-COVID, cette guerre bloque notamment le G20. Or, c'est cette instance qui, par exemple, devait faire aboutir les discussions sur l'usage des Droits de tirage spéciaux au bénéfice d'une relance durable dans les pays en développement (et accessoirement le traitement de la dette). Toutes les négociations internationales ont été perturbées par la guerre en Ukraine, allant parfois jusqu'au blocage ou à l'exclusion de la Russie.

La sécurité des approvisionnements devient l'axe central des analyses politiques : la transformation des systèmes énergétiques ou de production alimentaire est aujourd'hui débattue d'abord sous l'angle de **la dimension sécuritaire**, de la souveraineté nationale, et pas seulement de la compétition économique.

Autre point à souligner : des modèles alternatifs deviennent attractifs, une sorte de **renouveau du mouvement des non-alignés**, qui souligne les contradictions du G7 et de l'OTAN et qui rappelle les précédents de l'invasion de l'Irak ou de l'intervention occidentale en Lybie et leurs conséquences désastreuses. Le modèle „autoritaire“ revient à la mode.

Pourtant, la crise COVID a montré que la communauté internationale a su s'organiser pour juguler tant bien que mal la pandémie.

2ème tendance : L'élan vers l'économie zéro carbone paraît ralenti.

Alors que la COP26 avait consacré la dynamique mondiale vers l'économie zéro-carbone dans la ligne de l'Accord de Paris – avec notamment le Pacte vert européen comme déclinaison particulière nous concernant les **mesures d'urgence du court terme ont pris le dessus** :

- réouverture de centrales à charbon;
- retour en grâce du nucléaire,
- les pays souhaitent valoriser leurs ressources en énergie fossile.....

Les **mesures de soutien aux ménages** les plus pauvres ne vont pas réduire leur dépendance aux énergies fossiles (cf les *gilets jaunes* en France au départ contre une taxe carbone), au contraire.

Le **secteur des énergies fossiles**, notamment américain, a bien saisi les besoins européens de substitution du gaz russe comme une opportunité de relance de sa production en dépit du mauvais bilan carbone des exportations de gaz naturel liquéfié. Des pays africains qui dispose de gisements souhaitent aussi profiter de cette conjoncture, comme le Sénégal.

Enfin, dernier point d'attention, si l'ambition neutralité carbone à long terme était maintenue ce que je crois, les stratégies risquent de mettre d'abord l'accent sur la **séquestration du carbone par les sols** (avec des risques pour la sécurité alimentaire des populations locales concernées) et pour la biodiversité. Elles encouragent aussi les techniques dites de „géoingénierie“ pour limiter le réchauffement (par diffusion de particules métalliques dans l'atmosphère). Au détriment de la réduction des émissions.

Une évolution positive toutefois : l'accent mis, au moins en France, sur l'efficacité énergétique et la réduction de la demande (la sobriété).

3ème tendance : Les négociations internationales en matière de développement durable se poursuivent mais perdent de leur crédit.

En dépit de quelques succès notables comme celui du lancement d'un nouveau traité sur les matières plastiques ou celle d'une plate-forme sciences/politique sur les produits chimiques, **ces discussions paraissent s'enliser** sans parvenir à avoir une portée significative sur les secteurs et les politiques publiques concernées. Elles apparaissent de plus en plus comme de grosses machines incapables de provoquer des actions rapides qui sont pourtant nécessaires.

Pour des grandes puissances comme la Chine ou la Russie, la poursuite de ces négociations environnementales est acceptable dans la mesure où **elles se cantonnent à un caractère technique** à l'exclusion de toute dimension politique, notamment en matière de participation de la société civile. Ce n'est pas le point de vue des Européens et d'autres pays qui considèrent au contraire que les actions en justice constituent des leviers par lesquels les engagements des États peuvent devenir réalité.

4ème tendance : La confiance paraît rompue entre le Nord et le Sud et renforce le sentiment d'injustice

La fameuse promesse des 100 Md USD/an de 2019 de **transferts financiers du Nord vers le Sud pour lutter contre les conséquences du changement climatique** n'est pas tenue (aujourd'hui selon l'OCDE, nous en sommes à environ 85 Md). La solidarité internationale ne parait pas au rendez-vous.

Le principe de la responsabilité commune mais différenciée reste d'actualité. Les demandes de **réparation des dettes écologiques** sont de plus en plus fortes et deviennent un sujet majeur des discussions des COP Climat. Certaines cours de justice acceptent désormais de considérer des liens de cause à effet entre pollution et changement climatique et les enjeux financiers sont considérables d'où une extrême vigilance des pays développés en la matière.

Par ailleurs, nombreux sont les Etats du Sud qui dénoncent **l'écart immense entre les fonds mobilisés par les pays du Nord pour leur propre relance économique post COVID ou pour le soutien à l'Ukraine** et ceux qu'ils proposent pour appuyer la relance économique dans les pays en développement et répondre aux besoins d'adaptation aux évolutions du climat. En dépit de ses efforts pour prendre en compte la lutte contre les changements climatiques, le système financier international est considéré comme fondamentalement asymétrique et d'aucuns plaident pour sa réforme fondamentale.

D'autres chefs d'Etat ou de gouvernement du Sud enfin critiquent avec virulence la volonté du monde occidental à les encourager à abandonner les énergies fossiles sans prendre en compte les très faibles taux d'accès à l'énergie en Afrique. Et de les remettre au goût du jour eux-mêmes (y compris les pires en terme d'émissions de CO2 comme le charbon). Accusations fréquentes d'un double discours et des **nouvelles conditionnalités commerciales** (avec notamment l'établissement de barrières carbone aux frontières).

* * *

Ces tendances en apparence contradictoires sont bien analysées et l'Europe, qui est la championne de la **gestion collective des biens communs**, recherche pour sa part des solutions à travers notamment de nouvelles procédures de financement comme les *Just Energy Transition Partnerships* qui prennent aussi en compte la question des emplois locaux. Pour répondre aux enjeux de la transition écologique, une approche concertée au plan international est indispensable en dépit des comportements dits de passager clandestin qui, sans faire d'efforts, profitent d'une conjoncture favorable à court terme. La gestion, bien qu'imparfaite, de la COVID nous a montré que c'était possible.

L'Europe doit aussi montrer, et je terminerai par là, que sans un dialogue politique ouvert à la société civile et à la contre-expertise, en un mot un modèle démocratique, il ne saurait y avoir de trajectoire crédible d'investissement pour atteindre la prospérité économique en respectant les limites de la Planète. L'offre européenne ne constitue, à ce titre, pas une nouvelle conditionnalité, c'est un gage de viabilité à long-terme et de durabilité des investissements privés créateurs de richesse. Tel est notre ambition, même si elle est naturellement plus difficile à faire valoir en période de crise multiforme.